

# HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

Ce petit coin de terre berruyer

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3435 titres à ce jour. « Que de gens, en voyant le titre de ce livre, s'écrieront que cette histoire commence par un conte, attendu que s'il avait existé un royaume de Bois-Belle, si petit qu'il pût être, on en aurait ouï parler : témoin, celui d'Yvetot ! Il est vrai que, pour être connue de la génération présente, il a manqué à la souveraineté de Bois-Belle d'avoir inspiré la muse railleuse d'un grand chansonnier ; il est aussi vrai d'ajouter qu'à part les lettres de la princesse Marie d'Albret, qui font mention de cette principauté comme d'un État dont elle possédait le gouvernement en 1534, personne n'a donné, ni

Bientôt réédité

## Histoire du royaume de Boisbelle Henrichemont

par Aymé Cécyl

La propriété du duc de Sully

Adrienne Depuichault (1814-1882) est née en 1814 à Saint-Amand-Montrond où elle vécut. Pédagogue et inspectrice des salles d'asile, ancienne appellation des écoles maternelles, elle fut également romancière et auteur pour la jeunesse. Elle publia notamment sous le pseudonyme Aymé Cécyl, *Une maîtresse d'école*, en 1866 ; sous le pseudonyme E.B., *La jeunesse de saint Louis, roi de France*, en 1878 et sous son véritable nom, *Ce n'est pas le Pérou* en 1877, *Le Petit Chat de Charlotte* en 1895. La principauté souveraine de Boisbelle, dite également principauté souveraine d'Henrichemont et de Boisbelle, est un

ancien fief français enclavé dans la province de Berry. Ses seigneurs y exerçaient les pouvoirs d'un souverain, faisant les lois, rendant justice et battant monnaie. Les habitants n'étaient soumis à aucun impôt direct ou indirect et n'avaient pas d'obligations militaires ; ils versaient seulement une redevance à l'Église. La principauté est connue pour avoir été la propriété du duc de Sully, qui y fit édifier une ville nouvelle dédiée au roi Henri IV : Henrichemont. Son plan est original puisqu'il se compose d'une place centrale carrée d'où partent quatre rues dans l'axe des côtés et quatre rues diagonales tracées à partir des coins.



avant, ni après cette date, la qualification de royaume à ce petit coin de terre berruyer qui s'est conservé Gaule ou plutôt Bois-Belle, depuis les temps les plus reculés de la constitution française jusqu'au règne de notre roi Louis XV, dit le Bien-Aimé, lequel acquit cette principauté à la France. Mais, me demanderez-vous, qu'étaient donc alors les habitants de Bois-Belle, s'ils ne devinrent point Français en même temps que les autres peuples de la Gaule ? Sont-ils restés, après la conquête des Franks, Celtes, Romains ou Visigoths ? »

### La fondation d'Henrichemont

L'auteur commence par évoquer l'indépendance d'Henrichemont et les étonnantes franchises dont les habitants ont bénéficié. Elle présente ensuite un état de la principauté telle qu'elle existait encore en 1746. Elle étudie l'étymologie et les différentes légendes liées au nom de Bois-Belle ; les marques des temps les plus reculés ; le fossé du Grand-Géant ; les sorciers ; les circonstances de la disparition des archives municipales ; les origines. L'ouvrage se poursuit avec les seigneurs de Bois-Belle dont notamment Henri II de Seully, Henri III, Guy VI de La Trémouille ; le mariage de Marie de Seully avec Charles d'Albret, comte de Dreux et de Gaure et leur descendance ; Charles II et son épouse Anne d'Armagnac ; Amanien d'Albret et Isabelle de La Tour ; Jean d'Albret, Charlotte de Bourgogne et leurs filles Marie II et Charlotte de Forez ; François I<sup>er</sup>, duc de Nevers et l'érection de la chapelle Sainte-Élisabeth en église paroissiale ; Louis de Gonzague. Aymé Cécyl évoque ensuite Sully et la fondation d'Henrichemont ; puis l'arrêt des travaux à la suite de l'assassinat de Henri IV et l'abandon de la cité de Bois-Belle ; l'évolution d'Henrichemont ; Maximilien III de Béthune ; la fête en l'honneur de la naissance du fils du duc de Sully ; les attaques de M. de Jassaud ; la vente de la principauté ; l'attaque des habitants contre le comte d'Artois ; la Révolution. En annexe de nombreux documents : la généalogie de la famille de Seully et des souverains de Bois-Belle, le marché pour la construction d'Henrichemont, les droits de la souveraineté et principauté d'Henrichemont et Bois-Belle ...

**MONOGRAPHIES DES VILLES  
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE  
EN FRANCE DE 3 436 TITRES**

**53 TITRES SUR  
LE CHER**

**Renseignements au  
03 23 20 32 19**

# HISTOIRE DU ROYAUME DE BOISBELLE

Les faits dont la principauté de Boisbelle a été le théâtre sont peu nombreux et sans éclat, mais « l'atmosphère de liberté dans laquelle ont vécu ses habitants, les idées d'ordre et de prudence qui ont réglé et maintenu les franchises du pays » sont particulièrement intéressantes. Aymé Cécyl révèle son enthousiasme pour cette histoire mais aussi sa vision désuète de la société lorsqu'elle constate avec satisfaction que « le caractère qui distingua en tous les temps les souverains de Bois-Belle offre un des plus nobles exemples de droiture que l'on puisse citer, tandis que la parfaite soumission de leurs sujets est un fait digne d'éloges et qui honore le pays tout entier ». Bien qu'elle ne disposât que d'une superficie de neuf lieues de circonférence, la principauté rendait sa propre justice et battait sa monnaie. Ses souverains étaient suffisamment riches pour ne réclamer aucun impôt à leurs sujets. La plupart d'entre eux étaient de « hardis chevaliers, tandis que les femmes qui ont été appelées au gouvernement de cet État se distinguèrent autant par les qualités du cœur et de leur religion que par les dons naturels de la grâce et de la beauté ». Sous Sully, Henrichemont paya un léger impôt de gabelle, mais avant cette époque et de temps immémorial, les habitants n'étant pas sujets du roi de France, étaient exemptés de milices, de subsides pour le fait de la guerre, de tailles, d'aides, de droit de timbre et de toutes charges qui puissent être imaginées. Henri II de Seuly, au XIII<sup>e</sup> siècle, est le premier souverain connu de Boisbelle. En 1381, à la mort de son père Louis, Marie de Seuly hérita du royaume alors qu'elle sortait à peine de l'enfance. Les officiers royaux crurent donc que le moment était favorable pour soumettre les habitants à la taille. Par un beau jour de la Chandeleur, deux gens d'armes, portant le hoqueton et accompagnés d'un commis du lieutenant du gouverneur du Berry descendirent à l'unique hôtellerie. Leur présence irrita fortement les habitants mais grâce à l'intervention du bailli, les voies de fait furent évitées et les officiers royaux repartirent sans même avoir commencé leurs opérations de recensement. La mansuétude de Charles VI s'expliqua bientôt par les fiançailles de Marie de Seuly avec Charles de Berry, fils de Jean de France. Quelques siècles plus tard, en dépit de l'abandon de ses belles constructions monumentales décidées par Sully, nouveau propriétaire des lieux, Henrichemont devint la capitale de la principauté et l'ancienne cité de Bois-Belle fut peu à peu totalement délaissée.

Réédition du livre intitulé *Histoire du royaume de Bois-Belle*, paru en 1863.  
Réf. 1910-3436 Format : 14 X 20. 328 pages. Prix : 44 € Parution : août 2016.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous  
XXX

Retrouvez  
**LE LIVRE  
D'HISTOIRE**  
sur Internet...  
www.histoire-locale.fr

Bulletin  
de  
souscription

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle  
02250 Autremencourt  
Tél. 03 23 20 32 19



Parution août 2016  
1910-3436

Nom .....

Adresse .....

Mail .....

## JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire  Par C.C.P.  Par mandat  Par carte bancaire

Notez les 3 derniers chiffres  
du n° situé au verso de  
votre carte bancaire.

Expirante :

Téléphone (obligatoire) :

Signature (obligatoire):

Date: ..../..../201..

Je commande « HISTOIRE DU ROYAUME DE BOISBELLE » :

ex. au prix de 44 € .....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 € .....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2016 (424 pages)

- 3 402 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais) .....

Fait à ....., le .....

TOTAL :

**TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.**

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.

*Histoire locale*. Feuille périodique gratuite d'information culturelle et publicitaire. Directeur de la publication : V. Micberth. Rédaction : Sylvie Varlet.  
Révision : Annick Morel. Reproduction strictement interdite. Dépôt légal à la date de parution. Imprimé en France.